

FICHE DU PARCOURS PERSONNALISÉ D'UN JEUNE DE 15 ANS

EN RUPTURE DE CONTRAT EN CFA

Un apprenti en rupture de contrat peut poursuivre sa formation au sein du CFA pendant une période de 6 mois maximum tout en recherchant activement un nouvel employeur avec l'appui du CFA. Ces personnes bénéficient alors, si elles sont âgées de 16 ans et plus, du statut de stagiaire de la formation professionnelle non rémunéré.

Ce dispositif s'adresse aux jeunes rupturants de 15 ans, sous obligation scolaire, qui poursuivent leur formation en étant accompagnés par le CFA dans leur recherche d'un nouvel employeur.

Le CFA réalise un bilan du parcours de formation du jeune afin de mettre en place un parcours adapté comportant des temps de formation au CFA et des stages en milieu professionnel et tout autre élément susceptible de l'aider à atteindre son objectif, soit la signature d'un contrat d'apprentissage.

Les résultats du bilan et le contenu du parcours proposé par le CFA sont formalisés dans ce document. Ils facilitent l'engagement du jeune et de sa famille pour la réussite du projet de formation, l'accès au diplôme et la recherche d'un nouvel employeur. Ils font l'objet d'un avis technique donné par la Mission de Contrôle des Formations par Apprentissage.

- ⇒ Cet imprimé est à compléter, signer et à adresser à la MCPA par mail (mcpa@ac-nantes.fr), accompagné des pièces justificatives, le plus rapidement possible après la rupture de contrat.
- ⇒ L'intégration du jeune dans le dispositif est effective dès réception de cette fiche et le jeune obtient le statut scolaire dès validation par la MCPA.

Les soussignés

Le jeune de 15 ans sans employeur

Nom : _____ Prénom : _____ INE (Si existant) : _____
 Représentant légal : _____
 Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____
 Tél : _____ **Date de naissance** : _____
 Courriel : _____ Titulaire du DNB (O/N) : _____
 Diplôme préparé : _____ Année du cycle : _____
 Date de début du précédent contrat : _____ **Date de la rupture** : _____

Le CFA

Désignation : _____ N°UAI : _____
 Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____
 Contact : _____ Téléphone : _____
 Courriel : _____

Sollicite l'avis de l'autorité académique pour réaliser au sein du CFA le parcours personnalisé décrit ci-dessous et établi après entretien et positionnement du jeune sur la base de son projet de formation.

Demande transmise à la MCPA le _____

Signatures :

L'élève

Son représentant légal

Le directeur du CFA

Pièces pouvant être jointes à la demande

- Bulletin de notes de l'année en cours
- Autre document utile

Rupture du contrat

Précisions sur les conditions de la rupture :

(Motifs, à l'initiative de l'apprenti, de l'entreprise, à l'amiable, intervention du médiateur, modalités de suivi de l'apprenti par le CFA...)

Parcours du jeune

Evaluation du projet du jeune suite à la rupture

(Motivation, projet professionnel, difficultés, points forts, identification des besoins d'accompagnement, ...)

Positionnement pédagogique

Evaluation des acquis en enseignement général et en enseignement professionnel

(Compétences acquises sur lesquelles on peut s'appuyer, compétences à développer... Méthodologie, autonomie, difficultés disciplinaires... Besoins identifiés, ...)

Plan de formation

Répartition des durées d'enseignement

	Enseignement Général				Enseignement Professionnel				Durée annuelle
Disciplines									
Durées annuelles proposées									

Modalités de la formation

	Formation théorique			Nb heures en entreprise
	Nb heures au CFA	Nb heures à distance	Nb heures en Sous-traitance	
année en cours				

Organisation pédagogique
Pendant la période sous statut scolaire

Modalités pédagogiques lors des périodes de stage (lorsque les apprentis sont en entreprise)

Modalités d'appui à la recherche de contrat, temps de formation individualisés, autres, ...

Avis et conseils de la MCPA

Date : _____

Signature :